



#17

RENCONTRES MATTHIEU-CÔTE

Tremplin chanson

INSCRIPTION AVANT LE 21 MARS

Modalités de participation

Pour participer, il suffit de compléter le bulletin d'inscription et de fournir les éléments suivants via Fromsmash ou SwissTransfer :

- Une sélection de 3 titres MP3
- Liens de vidéos (pas de fichiers) (Live de préférence)
- Biographie
- Revue / extraits de presse
- 3 photos en HD (JPEG) + crédit photo
- Fiche technique son et plan de scène

En les envoyant à :

**semaphore-admin@cebazat.fr
AVANT LE 21 MARS 2026 MINUIT**

ATTENTION ! Dans une démarche de préservation de l'environnement, aucun dossier papier ne sera pris en compte. **Nous accuserons bonne réception de votre candidature par retour de mail, merci de bien vérifier vos spams. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.**

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Autres renseignements : Emilie HERVIER
Tél. 04 73 87 43 48 - semaphore-admin@cebazat.fr
www.semaphore-cebazat.fr



@semaphorecebazat



@semaphore_cebazat

Le cadre

Pour la 27^{ème} année consécutive, la Ville de Cébazat organise **un tremplin de chanson francophone** qui se déroulera dans le cadre du **festival SémaPhore en chanson** à Cébazat en **novembre 2026**.

Les **Rencontres Matthieu-Côte** sont destinées à promouvoir la chanson française de tous les styles et genres musicaux. Sauf changement de programme, elles se dérouleront **mercredi 11 novembre 2026 à partir de 17h30.**

Les artistes concernés

Les Rencontres Matthieu-Côte sont **ouvertes aux auteurs, compositeurs et interprètes, professionnels ou en voie de professionnalisation**, qui ont un projet de développement de carrière et répondant aux critères suivants :

- Ne jamais avoir été primé aux précédentes Rencontres,
- Les œuvres doivent être originales (pas de reprise),
- Les textes sont écrits en français,
- Avoir une expérience de la scène,
- Etre capable d'assurer un set de 40 minutes,
- Etre âgé de 18 ans minimum le jour du tremplin ou accompagné d'une personne majeure responsable

La sélection

Une préselection des candidats sera effectuée sur titres audio (MP3) et vidéos de préférence live.

Huit groupes maximum seront retenus et interpréteront sur scène, quatre ou cinq titres pour une durée totale de 20 minutes maximum.

Les conditions

La sélection fera l'objet d'**une convention entre l'organisateur et le groupe**.

Elle précisera en outre les éléments suivants :

La sonorisation et l'éclairage seront celles de l'organisation.

Le patch devra être adapté aux conditions techniques du tremplin.

Un backline est prévu par le festival.

Les candidats sélectionnés **devront pouvoir être présents sur le lieu du spectacle aux horaires indiqués** dans la convention afin d'effectuer les balances.

Un ordre de passage sera établi selon des critères artistiques et techniques.

La soirée est enregistrée et retransmise en direct sur les ondes radiophoniques.

Les groupes retenus s'engagent à accepter à titre promotionnel **l'utilisation et la diffusion de cet enregistrement par les organisateurs**, de même que **l'utilisation des trois titres présentés** pour promouvoir en amont leur sélection au tremplin.

Prise en charge pour **les membres du groupe + 1 personne de la production ou management** :

- hébergement pour les nuitées des 10 et 11 novembre, chambres twin privilégiées ;
- repas du 11 novembre sur place à SémaPhore ;
- frais de transport calculés selon un barème kilométrique à partir de l'adresse indiquée lors de l'inscription ou selon la date précédente.

(En cas de venue en train, justificatif à conserver.)

Pour les artistes vivant à l'étranger, prise en charge à partir de l'aéroport d'arrivée en France.

Le jury

Le jury est **composé d'un(e) président(e), du directeur du SémaPhore, de l'adjointe à la Culture de la Ville de Cébazat, de la présidente de l'association C'Ma Chanson, de professionnels de la musique et de différents partenaires**. La remise des prix se fera à l'issue de la soirée.

Les prix

Les Rencontres Matthieu-Côte sont **dotées de plusieurs prix** :

- Programmations, résidences, premières parties... en fonction des membres du jury 2026

A titre d'exemples, vous trouverez en annexe le palmarès de 2025.

Clause particulière

La participation au tremplin est gratuite et implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas d'inobservation de l'une des clauses.

PALMARÈS DES 16^{ÈME} RENCONTRES MATHIEU-CÔTE



MALAKA

Prix C'Ma Chanson
Prix Festi'Céou
Prix La Muscade-Blanzat
Prix Chantons sous les pins



JOHANNA BAGET

Prix A Thou Bout D'Chant
Prix La Manufacture chanson
Prix Trégor Créations
Prix Sémaaphore



COPYCAT

Prix du jury
Prix du public
Prix Espace Michel-Simon
Prix Festival Le Grand Unisson
Prix Festiv'Allier
Prix La Coopérative de Mai
Prix La 2Deuche
Prix Radio Arverne
Prix Ville Digne-les-Bains
Prix L'Agartha (maison des jeunes)



LILI EM

Prix Espace Michel-Simon



SAN-NOM

Prix Ville de Cébazat



ILAN SELLOUK

Prix Ville de Cébazat



PRATTSEUL

Prix Magyd Cherfi - Pause Guitare
Prix Détours de chant



BORDUAS

Prix Festival Gleianeva